

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : J'ai un écho. Je vais essayer de régler mon équipement ici.

Vous voulez qu'on commence, ç'a l'air de marcher?

TERRI AGNEW : Bien. On va commencer l'enregistrement et on va commencer l'appel.

Bien. Merci. Bienvenue à tous sur cet appel. Bonjour, bonsoir. Bienvenue pour cette réunion du Groupe de travail de mise en œuvre d'ATLAS II. Il est 13 h UTC. Nous sommes le 2 septembre 2015.

Sur le canal anglais, nous avons Olivier Crépin-Leblond, León Sanchez, Judith Hellerstein, Glen McKnight, Dev Anand Teelucksingh, Gunela Astbrink et Siranush Vardanyan.

Et sur le canal espagnol, nous avons Alberto Soto.

Et sur le canal français, nous avons Aziz Hilali.

Nous avons les excuses de Maureen Hilyard, Baudoin Schombe, Alan Greenberg, Cheryl Langdon-Orr, Holly Raiche, Tijani Ben Jemaa et Heidi Ullrich.

Aujourd'hui, nos interprètes d'espagnol sont Veronica et David. Et nos interprètes de français sont Claire et Camilla.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Je demanderais aux participants de donner leur nom avant de prendre la parole pour la transcription et pour permettre aux interprètes de faire du bon travail.

Merci. Vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Sur le canal anglais, nous avons Olivier, León Sanchez, Judith Hellerstein, Glenn Mcknight, Dev Alland et Gunela Astbrink.

Nous allons commencer cet appel.

L'ordre du jour d'aujourd'hui est chargé. Nous avons – d'abord, nous devons analyser les recommandations que nous avons faites au niveau du Sommet d'At-Large. C'est un travail de groupe. C'est un sommet qui a eu lieu un peu plus d'un an. Je crois que cet appel organisé parce que nous aurons besoin d'une série d'appels. Nous allons devoir voir la liste de recommandations, la réviser. Au cours des dernières téléconférences d'ALAC, il y a eu quelques questions liées à ces recommandations, à leur pertinence, est-ce qu'elles avaient été suivies, est-ce qu'elles étaient encore à jour... Et je pense que nous allons utiliser cette téléconférence et celles que nous aurons dans le futur pour décider de tout cela. Je pense que ces recommandations vont tomber dans la catégorie des recommandations qui sont plus pertinentes. Certaines vont entrer dans la catégorie des recommandations qui ont déjà été appliquées, mises en œuvre : une bonne nouvelle. Dans ce cas-là, on verra comment faire un rapport à propos de cela, si l'on veut faire un rapport au Conseil ou à d'autres secteurs de l'ICANN. Nous devons faire un rapport au niveau de nos structures At-Large, concernant les recommandations qui ont été

---

terminées. Finalement, c'est eux qui ont rédigé ces recommandations, donc ils doivent être au courant de ce qui se passe en ce qui les concerne. Et c'est un point en notre faveur, hein? On peut leur dire : « Voilà, c'est ce que vous vouliez; et c'est ce que l'on fait, on y est arrivé. » Donc, c'est important que tout le monde participe aux dialogues avec les structures At-Large concernant ces points. Ensuite, nous voulons voir quelles sont les recommandations sur lesquelles on doit travailler encore et organiser ce travail et voir si nous devons participer avec d'autres parties de la Communauté ou d'At-Large ou du personnel de l'ICANN pour compléter ces recommandations.

Donc, ce que nous allons faire aujourd'hui, c'est un petit voir, un inventaire de notre situation actuelle, voir ce qui manque, quelles sont les recommandations qui ont bien évolué, bien avancé, celles qui sont bloquées quelque part, parfois parce qu'on a eu beaucoup de travail dans d'autres secteurs, comme la transition des fonctions IANA et le processus de responsabilité de l'ICANN. Et on n'a pas eu le temps de s'occuper d'ATLAS II. Et donc, voir un petit peu ce qu'il faut faire.

La première chose que je voulais faire pour notre ordre du jour était d'avoir un suivi sur les recommandations qui ont été envoyées au Conseil. Il y a une série de recommandations qui a été envoyée au Conseil. La première série. La deuxième que nous voulons envoyer au Conseil, peut-être réviser, voir s'il y a des points à modifier, ajouter, et puis nous devons réviser toutes les autres recommandations que nous avons. Donc, merci à Ariel et merci à Dev qui ont fait du bon travail, qui ont beaucoup travaillé pour reformater tout cela, le mettre en place. On a travaillé en face à face après les réunions, après la dernière réunion de

---

Buenos Aires, on a travaillé ensemble pour essayer de réorganiser tout cela.

Donc, à ce stade, ce que je voulais – en ce qui concerne le point n° 1 de notre ordre du jour, ce que je voudrais faire, c'est adopter notre ordre du jour, si vous êtes d'accord.

Est-ce qu'il y a des divers que vous voudriez ajouter à la fin de notre ordre du jour d'abord? Est-ce que quelqu'un veut ajouter un point à notre ordre du jour dans les « Divers »?

Personne ne lève la main. Donc, notre ordre du jour est adopté.

Je sais qu'il y a certaines discussions qui ont lieu sur la façon dont on devrait travailler pour les recommandations concernant le plan stratégique d'ICANN, le budget. Et d'après ce que Glenn m'a dit pour les propositions concernant le budget, donc, on doit travailler sur ces points. Il faut essayer de voir si le plan stratégique – comment est-ce qu'on avance à partir de là, disons. Nous avons – ce groupe de travail est un groupe qui doit faire un suivi, voir si on continue à travailler comme ça ou pas, voir si on continue à travailler sur certaines recommandations ou pas.

Donc, nous avons une série de personnes qui ont été invitées à cet appel. Théoriquement, il devait y avoir une personne en représentation de chaque région. Nous avons un service d'interprétariat en français, en espagnol. Donc, donnez votre nom avant de prendre la parole, s'il vous plaît. Et ces enregistrements sont très utiles aussi pour permettre aux gens de réécouter, de savoir ce qui a été dit pendant cette réunion. Donc, si vous avez des questions, vous pouvez écouter les

---

enregistrements ou la transcription de ces enregistrements, et cela peut vous aider pour voir comment est-ce qu'on a – ce qu'on a fait pendant cette réunion.

Donc, deuxième point de notre ordre du jour, recommandations au Conseil. Ces recommandations ont été faites lors de la réunion de Los Angeles. Et Ariel, je crois que vous êtes responsable de cela. Ariel va donc nous montrer un petit peu ce qui a été présenté. On va... voilà... présenter ça sur l'écran. Donc, l'ordre du jour que nous avons, on voulait dire au Conseil ce que la Communauté avait fait après ATLAS II et s'il y avait des recommandations qu'on voulait donc souligner, présenter à l'attention du Conseil. Il y avait – donc, nous voulions que le Conseil réponde à certaines questions que nous voulions lui poser. Voilà.

Ici, nous avons la première recommandation que nous avons faite au Conseil. Nous n'avons pas reçu de suivi du Conseil. On nous a demandé si on avait besoin d'un suivi ou d'une confirmation de réception, on a dit que oui. Et pour le moment, le Conseil n'a pas donné cette confirmation de réception. Donc, premier point, ICANN doit mettre en place une série de services pour faciliter l'accès en fonction de différents critères : le genre, la diversité culturelle, les besoins des utilisateurs. Et ici, nous avons la technologie du sous-titre, les priorités données aux objectifs principaux pour les groupes de travail, les discussions qui devraient être suivies pendant ICANN 51 sur cette recommandation. Donc, le président du Groupe de travail nous a demandé s'il devait demander au Conseil de faire une déclaration sur cette recommandation.

---

Et nous n'avons – et je donne la parole maintenant au public. Je veux que vous nous donniez votre opinion.

Je vois que Glenn a mis une marque verte, ce qui veut dire qu'il est d'accord. Judith aussi nous confirme qu'elle est d'accord. Bien. Donc, nous allons faire un e-mail de suivi demandant au président du Conseil s'il a besoin de davantage d'informations de notre part et ce que fait ICANN par rapport à cette recommandation. Je pense que le président du Conseil devrait demander au personnel de nous répondre pour nous dire ce que fait ICANN dans le domaine de cette recommandation.

Est-ce que tout le monde est d'accord, s'il vous plaît?

Je vois qu'Aziz est d'accord. OK, vous pouvez aussi prendre la parole si vous voulez ajouter quelque chose, vous pouvez prendre la parole.

Bien. On avance. La recommandation, donc, c'est bon. Je vois qu'on s'en occupe. Bien... Est-ce que...

ARIEL LIANG :

Olivier, c'est Ariel qui prend la parole. Je prends note aujourd'hui, maintenant. Merci beaucoup, Ariel. Bien. Vous avez la parole. Glenn Mcknight, vous avez la parole.

GLENN MCKNIGHT :

Oui, merci. Je crois que Gunela était avant moi, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

OK. Gunela, vous avez la parole.

GUNELA ASTBRINK : Merci, Olivier. Je ne sais pas si j'étais vraiment la première, mais merci.

Il y a – ma question porte sur quelque chose qui arrive après dans l'ordre du jour, mais après l'annonce de l'appel, il y a eu des recommandations qui ont été faites et je me demandais si en termes de la façon dont nous allons avancer au niveau des recommandations et des actions liées à ces recommandations, comme est-ce que nous allons continuer à travailler dans ce domaine? Est-ce que vous pouvez nous expliquer? Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Lorsque nous parlons de la recommandation et que nous disons qu'elle a été complétée, cela signifie que dans le domaine du travail d'ALAC, en tous cas, nous avons produit une série d'actions. Nous avons mis en place des actions pour suivre ces recommandations. Et c'est la façon dont j'interprète cela, en tous cas.

En ce qui concerne la recommandation, une fois qu'elle a été complétée, on l'envoie au Conseil et on attend du Conseil qu'il nous commente quelque chose là-dessus, qu'il fasse un suivi là-dessus.

Glenn, est-ce que vous voulez prendre la parole?

GLENN MCKNIGHT : Oui, j'ai un commentaire qui n'a rien à voir avec cela, mais...

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien, Gunela, je vous redonne la parole. Est-ce que vous êtes – est-ce que c’est clair?

GUNELA ASTBRINK : Oui. Merci, Olivier.

Mais ce qui n’est pas très clair quand on parle de la recommandation, il y a des points particuliers, des questions qui ont été présentées au Conseil sur des actions à mettre en œuvre. Et lorsqu’il s’agit du Groupe de travail, il y a une série d’actions à mettre en place, à mettre en œuvre. Et ce qui m’inquiète, c’est que peut-être le Conseil peut penser que tout ce qui est dans la recommandation 11 a été complété et que puisque ce Groupe de travail a fait beaucoup de travail... Voilà. C’était ma question, c’était mon doute.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Gunela.

Je pense que la façon d’avancer dans ce domaine – et c’est une action à suivre à envoyer au président du Conseil — est de leur demander s’ils ont besoin davantage d’informations sur la recommandation 11 et comment ICANN a agi dans ce domaine, dans le domaine de cette recommandation. C’est la prochaine étape.

Dans ce domaine, je dirais que ce n’est pas complet. Nous avons une recommandation avec le travail réalisé en dessous avec les liens sur les différents travaux réalisés. Et nous recommandons ICANN de faire certaines choses. Il est clair : cette recommandation ne sera pas fermée ou ne sera pas complète, à moins que l’on reçoive une réponse de la



---

part d'ICANN. Et je pense que nous allons devoir prendre une décision à savoir si c'est une réponse satisfaisante ou pas par la suite. Si ICANN dit : « C'est une bonne nouvelle. Merci beaucoup. Au revoir. », est-ce que l'on va accepter cela comme clôture de cette recommandation ou est-ce que nous voulons davantage d'actions de la part d'ICANN? D'accord? C'est ce suivi-là qu'on attend. Voilà. Voilà ce que je veux dire. Ce sont des recommandations que l'on présente au Conseil qui ne sont pas complètes, dont on n'a pas reçu de réponse du Conseil.

Est-ce que c'est bon? Est-ce que je vous ai répondu, Gunela?

GUNELA ASTBRINK :

Oui. On attend une réponse du Conseil, par exemple, quand vous parlez du sous-titrage, non? Pour ce type de projets, il y a beaucoup de travail qui a été fait, mais tout cela dépend du personnel de l'ICANN. Il y a une série d'actions que je vois dans les considérations et ma principale préoccupation, c'est que si le Conseil pense : « C'est bon, il y a du travail qui a été fait. Merci beaucoup. » et c'est bon. Donc, d'après ce que je comprends, c'est un bon travail – du bon travail qui a été fait. Les recommandations qui en découlent... les recommandations doivent être mises en œuvre. Et pour cela, il faut recevoir une réponse du Conseil et avancer dans ce domaine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, Gunela. Oui, c'est tout à fait ça. Et peut-être que la tâche de ce groupe est de s'assurer qu'il y ait une continuité de faire un suivi, un contrôle du travail au niveau de notre groupe de travail, au niveau du Conseil, c'est pour cela que nous allons envoyer ce mail au

---

Conseil pour voir si la recommandation a été reçue, si elle avance, si ICANN sait quelque chose dans ce domaine. Voilà. Merci.

Glenn Mcknight, vous avez la parole maintenant.

GLENN MCKNIGHT :

Oui. J'avais une question à poser. Vous avez demandé ce que l'on pensait sur le rapport avec le Conseil ou la question posée au Conseil, mais on voit des exemples sur cette diapo, dans les recommandations on voit des exemples, par exemple concernant le sous-titrage ou ce qui a été fait au niveau du contrat sur le site Internet. Donc, il y a quelque chose qui bouge quand même, on doit le dire. Il y a des résultats. Mais parallèlement, je dois dire que je suis d'accord avec Gunela : on a fait du bon travail, mais le bon travail que Gunela a fait pour faire un suivi de la culture au sein de l'ICANN, sur ces points-là, les résultats ont été que personne ne connaissait cela. On n'était pas au courant. Donc, c'est quelque chose que – finalement, ça n'a pas été pris au sérieux ou on n'a pas pris suffisamment de temps pour évaluer certains points concernant la culture et l'acceptation de ces choses-là. Ensuite, les recommandations – par exemple, il y a des situations liées à l'acceptabilité. Certaines de ces recommandations se focalisent sur certains aspects, mais il y a d'autres secteurs qui sont importants, mais nous avons travaillé seulement sur certains secteurs en particulier.

Revenons à ce que vous avez dit tout à l'heure. Vous avez parlé de la possibilité d'entrer en contact avec le Conseil. Est-ce que vous pouvez éclaircir un petit peu cela? Vous voulez dire quoi? Vous voulez dire que le Comité va prendre contact avec le Conseil? Une personne va prendre contact avec le Conseil? Parce que d'après ce que vous avez dit, il y a un

---

Comité qui va travailler sur ce contact pour savoir qui a parlé avec qui et de quelle manière.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Glenn. L'idée, c'est de contacter le président du Conseil et demander s'il y a un suivi qui a été réalisé et envoyer cette demande de suivi, de confirmation de réception au Conseil pour savoir qui s'occupe de cela au niveau du Conseil. Je ne sais pas du tout comment cela est organisé au niveau du Conseil, qui s'occupe de cela, je n'en ai aucune idée.

Est-ce que j'ai répondu à votre question, Glenn?

Apparemment vous êtes en muet, Glenn.

GLENN MCKNIGHT : Merci. Je pense que c'est bien, c'est bon, vous avez répondu à ma question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Nous allons maintenant avancer et passer à l'autre recommandation, la recommandation n° 27 : le Conseil doit mettre en œuvre les recommandations de l'ATRT 2, 9.1, concernant l'avis formel du Comité consultatif. Donc, on voudrait donc modifier les statuts d'ICANN pour que l'on puisse inclure certains points. C'est un processus qui ne dépend pas de nous, qui dépend du personnel qui travaille avec le Conseil. Je ne sais pas où nous en sommes aujourd'hui et quelle est la partie de l'ATRT II, les recommandations de l'ATRT 2 qui ont été

---

appliquées. Il semble que le Conseil a dit « oui ». Nous allons mettre en œuvre toutes ces recommandations et nous allons donner le feu vert à leur mise en œuvre. Nous avons un rapport du Département de l'initiative stratégie qu'il dit qu'il s'occupe de la révision de ce point-là, qu'ils sont d'accord. Nous allons – nous sommes en train de mettre en œuvre tout cela, mais c'est tout, on ne sait pas plus. Donc, ce que je suggère, c'est qu'on envoie un mail au Conseil en leur demandant où est-ce que nous en sommes dans ce domaine en leur rappelant que deux années sont passées depuis la recommandation de l'ATRT 2 et que cette – que se passe-t-il, donc, dans le domaine de ces recommandations, qu'est-ce qui a été fait dans le domaine de cette recommandation n° 27 de l'ATRT 2. Voilà la recommandation 9.1 de l'ATRT 2.

Glenn, vous avez la parole. Allez-y, Glenn.

C'était une erreur. J'ai vu dans le chat que l'on peut attendre jusqu'à ce que la transition ait lieu pour mettre en œuvre les changements dans les statuts.

Oui, puisque la transition et les changements dans les statuts sont des points liés. Les changements peuvent être réalisés. Il faudra peut-être attendre un an. Il faudrait voir le temps que cela peut prendre pour continuer à avancer dans ce domaine.

Si personne n'a rien à dire, cette recommandation va être faite. À ce moment-là, si vous êtes d'accord avec moi pour faire ce que j'ai proposé, nous allons passer à la prochaine recommandation qui est la recommandation 35, que le Conseil d'ICANN organise une téléconférence avec la Communauté d'At-Large entre les réunions

---

publiques d'ICANN. Donc, c'était une manière d'améliorer la communication entre le Conseil et la Communauté d'At-Large. Donc, c'est une réponse que je demanderais au président du Conseil, c'est une réponse simple à donner. Je ne comprends pas bien pourquoi cela n'a pas été – pourquoi nous n'avons pas reçu de réponse.

Donc, le suivi, la réponse que nous avons reçue du président du Conseil a été pendant une des sessions d'ALT, la session du vendredi matin. Il serait peut-être mieux d'avoir un sous-comité du Conseil où le président et le vice-président du Conseil qui organiserait une téléconférence avec la Communauté d'At-Large entre les réunions publiques de l'ICANN, de façon à ne pas avoir la totalité du Conseil présent, mais seulement quelques membres du Conseil sélectionnés par le Comité At-Large. Cela permettrait d'améliorer la communication entre le Conseil et la Communauté.

Qu'est-ce que vous en pensez? Le Conseil dans sa totalité...

Je vois que Glenn Mcknight veut prendre la parole. Non? Bien.

Alors, voilà la troisième recommandation qu'il faut reprendre avec le Conseil. Et on avance.

Alors, les diapos suivantes, ce sont en fait des mises à jour des progrès qu'on avait faits, si ce n'est pas des recommandations pour que le Conseil agisse. Mais je vous recommande que vous les lisiez dans votre propre temps, si cela vous intéresse. Et le suivi, donc, avec le Conseil sera sur les premières trois recommandations dont on vient de discuter.

---

Alors, on revient maintenant à notre présentation suivante, centrée sur la réunion conjointe avec le Conseil d'administration. Malheureusement, on n'a pas le temps de tout présenter, mais voici ce dont on voulait discuter avec vous. Et je pense qu'à partir de la page 5 ou 6, peut-être même un peu plus tard... oui, voilà.

ARIEL LIANG : C'est la page 7.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Ariel. Effectivement, c'était la page 7.

Alors, ici on avait des mises à jour du statut, de l'état de nos travaux. En ce moment, ce n'est pas tout cela, mais on a le statut de ce qu'on est en train de faire. Vous voyez, on augmente donc la rotation ou le changement horaire de nos appels, on se concentrait sur essayer de prendre des décisions face aux défis d'avoir des personnes dans tous les fuseaux horaires et puis, d'autre part, on pensait à la création d'un projet pour pouvoir rénover le système de gestion d'information de l'ICANN, etc., etc.

Donc, on ne veut pas que ce soit sensé ou que ce soit l'appel de demander au Conseil d'administration de consacrer du temps à discuter cela, c'est plutôt des questions pour nous. Donc, c'est juste pour vous montrer qu'il ne nous faut pas vraiment des retours ou des réponses du Conseil. Donc, en fait, en ce moment, il nous faut des réponses du Conseil d'administration au sujet de trois questions.

---

On passe maintenant au point n° 3 de notre ordre du jour qui est maintenant la plupart du travail sur lequel il faut que l'on se centre aujourd'hui. C'est la discussion des recommandations du Sommet ATLAS II pour le Conseil d'administration et pour le Groupe de travail.

Je vous invite maintenant à voir le tableau des recommandations pour le Conseil d'administration de l'ICANN. Ce qu'Ariel a fait était de prendre chacune de ces recommandations, elle les a ajoutées à ce tableau et donc, par exemple, vous voyez que chaque recommandation a un destinataire de la recommandation, une source de la recommandation aussi au cas où on ne comprendrait pas ce que veut dire cette recommandation — et on voulait revenir en arrière —, et le statut. Vous voyez également les personnes ou les groupes à qui on a assigné cette tâche pour pouvoir avancer avec la mise en œuvre ou le suivi de cette recommandation. Et comme je disais tout à l'heure, sur la droite vous avez une colonne de statuts qui va dire si c'est en cours, si on attend une réponse ou si la recommandation est complète ou si vous avez d'autres statuts à compléter, c'est à qu'il faut le faire.

Ici, vous voyez les notes qui sont élaborées sur des travaux. Et donc, ici vous voyez sur la page chacune de ces recommandations – le suivi de chacune de ces recommandations. Le numéro de recommandation en lui-même peut être interactif, vous pouvez cliquer dessus et cela peut vous amener à une autre page pour cette recommandation, la page indépendante de la recommandation.

Alors, Ariel, aidez-moi, s'il vous plaît à expliquer cela. Je sais que vous avez également ajouté d'autres fonctions. Où peut-on modifier les

---

commentaires? C'est sur cette page? Et puis où peut-on voir l'aperçu sur – c'est comment, Ariel?

ARIEL LIANG :

C'est correct, Olivier. Effectivement, on a une page pour faire des modifications qui est sur la page indépendante de chaque recommandation. Pour le faire, il faut cliquer sur le lien du numéro de recommandation et vous allez voir que cela va vous donner la possibilité de modifier la recommandation. Tout le monde peut les modifier. Vous voyez ici sur le coin que vous avez un clic pour pouvoir modifier. Vous pouvez donc aller à la page indépendante de notre recommandation et modifier la recommandation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Ariel. C'est très utile. C'est plus utile d'avoir tout cela pour pouvoir comprendre chacune de ces recommandations. En même temps, les recommandations ont été conçues comme adressées au Conseil d'administration ou au personnel de l'ICANN ou à nous-mêmes, donc vous pouvez choisir sur quoi vous voulez travailler et je suggère que l'on commence à évaluer les recommandations pour le Conseil d'administration de l'ICANN et que l'on commence à faire des recommandations là-dessus.

On se demandait tout à l'heure donc si la recommandation était toujours quelque chose de pertinent, si c'était désuet, s'il fallait faire un suivi ou s'il y avait des mesures déjà prises sur lesquelles il ne fallait pas que l'on fasse le suivi. Donc, peut-être qu'on pourrait même ajouter d'autres informations sur ce qu'il faut faire outre ce qui a déjà été fait



---

ou ce qui est en cours de réalisation en ce moment. Il y a des personnes dans les différents appels qui peuvent toujours nous donner des informations sur l'état des lieux de chaque recommandation.

Donc, pour la recommandation n° 1 sur l'ICANN, on dit que l'ICANN pourrait toujours soutenir la participation des parties prenantes.

Nous avons trois points. Donc, d'une part, le président du groupe qui doit développer, élargir la recommandation. Puis, on a des membres de la Communauté qui se représentent, qui doivent avoir une représentation plus large, pour avoir un public plus large. Et puis, les efforts de l'ICANN consacrés à créer à ce qu'il y ait de nouvelles personnes dans l'environnement de l'ICANN, mais cela ne devrait pas se limiter aux personnes des pays en développement, mais également aux membres de la Communauté qui viennent des pays sous-représentés.

Je vois que León est dans cet appel. Tijani n'est pas là, mais peut-être que León – je sais qu'il faut qu'il parte à 45 – oh non, ça fait 45 minutes qu'il faut qu'il parte. Je vois.

Bon, León, donnez-nous quelques instants de plus, s'il vous plaît.

LEON SANCHEZ :

Merci, Olivier. En fait, j'avais envoyé le message juste avant que vous me nommiez pour ne pas parler, mais hélas ce n'était pas le cas.

Alors, je pense qu'il n'y a pas eu beaucoup de progrès qui ont été faits dans cette tâche. Pour être honnête, je n'ai pas suivi vraiment cette question parce que j'ai beaucoup de responsabilités entre mes mains comme représentant et membre du CCWG. Donc, je n'ai pas vraiment

---

beaucoup d'autres choses à dire. Mais je vais en discuter avec Evan pour vous donner d'autres détails sur la question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, León. Bien sûr, vous avez la priorité sur le CWG de la responsabilité et vous êtes plutôt centré là-dessus et nous vous en remercions d'ailleurs parce que vous faites une énorme quantité de travail.

Rafid Fatani a également beaucoup travaillé pour l'ICANN, mais Evan Leibovitch travaille pour le [UNDP]. Donc, les personnes avancent, vous voyez. Ce n'est pas « est-ce qu'il faudrait que l'on ajoute d'autres personnes qui puissent parler de cela? »... Judith Hellerstein?

JUDITH HELLERSTEIN : Merci. Je sais que Glenn et moi avons travaillé pour augmenter la sensibilisation dans notre région. Et comme j'en discutais avec León, on sait qu'il y a un programme de sensibilisation de l'ICANN auquel il y a un point de collection. Et je pense qu'il serait très utile de pouvoir tout mettre en rapport, surtout pour ce qui est de la prochaine génération. Peut-être dans les différentes régions de l'ICANN cela pourrait varier, mais c'est définitivement du travail de sensibilisation que l'on fait. Et donc, il y a des membres d'autres unités constitutives qui sont aussi interpellés par cela. Et donc, si on commence à intégrer ces personnes des autres unités constitutives, on pourrait également augmenter la sensibilisation.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Judith. C'est vrai que j'ai suivi moi aussi cette annonce du groupe de nouvelle génération et j'ai vu qu'il y a des personnes de pays en développement qui commencent à participer à ce programme. Avant, on n'avait pas ce programme de nouvelle génération et on avait des personnes des pays en développement qui commençaient à s'intégrer. Donc, peut-être qu'on devrait les mettre en rapport avec les personnes qui organisent ce programme pour qu'ils en bénéficient. Il faut donc que l'on parle aux personnes qui gèrent ce programme pour voir si on ne devrait pas s'occuper de cet autre aspect.

Dev Anand Teelucksingh?

DEV ANAD TEELUCKSINGH : Oui, merci. C'est au sujet de la recommandation, en fait. Je voulais savoir si on ne pouvait pas ajouter cela, ces autres fonctions de ce qui peut être fait ou des propositions, comme mettre en rapport ces personnes avec le programme de nouvelle génération sur cette page, que l'on puisse publier cela sur cette page. Il y a eu des discussions qui ont eu lieu autour des différentes recommandations et au sien de chaque RALO. Et c'est peut-être utile pour les différents groupes de travail d'At-Large de pouvoir publier leurs recommandations sur cette page pour que tout le monde sache ce qu'ils en pensent. Donc, voilà. C'est une suggestion. Vous savez que si vous avez besoin d'aide... León est très très occupé dans ces recommandations sur la responsabilité, mais peut-être que l'on pourrait faire cela pour qu'on en bénéficie tous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev. On va maintenant passer à Glenn Mcknight.

GLENN MCKNIGHT :

Oui. Je veux reprendre ce que disait Judith. Alors, l'annonce pour les jeunes universitaires se fera à l'ICANN. En Amérique du Nord, on n'a pas ce type de programme avec les universitaires, et je pense que ce serait une très bonne occasion pour trouver de nouveaux bénévoles. Il y a des personnes du monde académique qui vont rejoindre l'ONU à travers nos programmes. Donc, du point de vue de NARALO, je pense que ce serait une très bonne occasion parce qu'on n'a pas cela aujourd'hui.

[Peu clair 0 :39 :40] il y a une personne qui s'est rapprochée de moi et qui était très intéressée par ALAC, mais il ne savait rien. Donc, je veux absolument que l'on invite ces personnes à nous rejoindre. On ne peut pas simplement les inviter à nos *showcases*. Donc, je reprends ici ce que disait Judith : je suis tout à fait d'accord parce que je pense qu'à Porto Rico, qui est notre région, l'année prochaine, on pourrait communiquer avec ISOC Porto Rico pour que ces personnes se joignent à nous, commencent à participer dès cette réunion.

Nous avons revu nos propres valeurs au sein de NARALO et on a vu qu'on a augmenté un dixième de la participation dans toute notre histoire de NARALO. Donc, on voit vraiment qu'on a un problème de sensibilisation. Pourquoi les personnes ne se soignent pas à nous plus ce qu'elles le font? Il faut donc qu'on trouve un moyen à travers ces recommandations pour augmenter la participation.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Glenn. Est-ce que vous parliez pour ou contre la possibilité d'avoir cette discussion de la personne à laquelle sera attribuée cette tâche ou cette recommandation?

GLENN MCKNIGHT : Pour.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Parfait. Merci. Donc, vous soutenez cela.

Y'a-t-il quelqu'un qui s'oppose à cette possibilité que le sous-comité traite les personnes auxquelles on va attribuer ces recommandations?

Je ne vois pas d'objections. Donc, je pense que toutes ces personnes, auxquelles on attribue les tâches, devraient être tenues au courant parce qu'au moins, qu'elles mettent à jour explicitement la tâche. On ne peut pas les excuser d'être toujours à jour, mais on va leur demander si elles sont en mesure d'attribuer... Donc, dans ce cas, on va les tenir au courant des discussions du sous-comité de participation mondiale.

On a quelqu'un qui veut prendre la parole? Non?

Glenn? C'est Glenn? Je pense que vous êtes en muet : on ne vous entend pas.

Glenn, on ne vous entend pas.

Ah! Bien, elle a baissé la main.

---

Alors, on passe maintenant à la recommandation suivante, qui est la recommandation n° 3 : l'ICANN devrait continuer de façonner un modèle de responsabilité qui s'applique non seulement aux membres du Conseil d'administration de l'ICANN, mais aussi à tous les secteurs de sa Communauté afin d'élaborer ou de développer un environnement plus transparent et productif. Cela a été attribué au Groupe de travail des défis futurs. Et comme vous savez, ils ont avancé un peu et on a un dilemme en ce moment : on ne sait pas vraiment si cette recommandation correspond à un groupe de travail qui n'est plus actif et il faut que l'on pense définitivement ce qu'on va faire à ce sujet. Est-ce qu'on assigne cela à un autre groupe de travail? Tout cela correspond à la question de la responsabilité. La question ici est si cela est en rapport avec le processus de responsabilité de l'ICANN. Ce pourrait être le cas. Et tout le travail d'At-Large dans ce processus serait dans la même situation.

Alors, y'a-t-il des remarques là-dessus?

Non... Je ne vois pas de mains levées sur cette question spécifique...

Dev Anand Teelucksingh.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci, Olivier. Dans l'idéal, je pense qu'il ne pourrait pas faire ces recommandations sur la responsabilité et sur le processus de la responsabilité. Il faudrait qu'il s'assure que les recommandations sur tous les commentaires qu'on a déjà envoyés pour cette proposition. Et c'est que cette recommandation devrait en fait être prise en compte, hein? Parce que oui – en fait, ce que je voulais dire, c'est qu'il faudrait

---

que l'on tienne compte des défis du Groupe en ce moment. Je ne sais pas si ça devrait être fait au sein de l'ALACA ou du Groupe sur la transition et la responsabilité d'IANA...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev. Je pensais exactement ce que vous dites. En fait, c'est vrai qu'il faudrait que l'on discute des questions IANA et que, par la suite, on fasse un suivi immédiatement puisqu'on a une période de commentaires, comme vous savez. Donc, immédiatement après cet appel, il faudrait que l'on discute des recommandations assignées au Groupe de travail IANA et de la responsabilité. Je pense que c'est un groupe de travail *ad hoc*. Mais je pense que cela, en fait, est pris en charge dans le Groupe de travail de responsabilité.

Donc, dans la recommandation suivante, on nous dit que l'ICANN devrait évaluer comment assurer que les utilisateurs finaux soient toujours au cœur des processus de la responsabilité dans tous les aspects qui portent sur la transition du rôle de supervision du rôle des fonctions IANA. Cela devrait peut-être faire partie du travail du Groupe de travail de la responsabilité, n'est-ce pas?

Je vois une coche verte de Dev. Bien. On avance.

Alors, tout cela est en processus, il me semble. Il faudrait que l'on voie lesquels sont conclus de manière réussie. Alors, le [NSN] de l'ICANN devrait servir comme référence pour encourager tous les participants à déclarer et mettre à jour les conflits d'intérêts potentiels ou existants chaque fois qu'il y ait un vote ou un consensus. C'est un défi et encore une fois, les notes peuvent être envoyées au processus de

---

responsabilité de l'ICANN. Je vais vous faire part s'il y a des objections. Ça pourrait être en rapport avec ce processus.

Et s'il n'y a pas d'objections, on avance.

Recommandation suivante, c'est la numéro 7. On dit que le modèle multipartite de l'ICANN devrait faire l'objet d'une révision périodique, de manière à assurer que les processus et la composition des parties constituantes de l'ICANN abordent correctement les exigences de prises de décision pertinentes au sein de l'organisation. C'est une question vraiment très large, qui a été assignée au Groupe des défis futur. Vous vous souviendrez que ce Groupe de travail avait préparé un document blanc pour suggérer les différentes manières de réorganiser l'ICANN. Et le processus de responsabilité, en fait, ne discute pas tellement de cette question. Ici, on suggère que ça pourrait être une question d'At-Large, des questions IANA, de responsabilité de l'ICANN...

Y'a-t-il des objections? Peut-être qu'on pourrait attendre et discuter de cela avec le Groupe pour décider quoi faire...

Bien. Je ne vois pas d'objections. À la [peu clair 0 :48 :56] du numéro 7 au Groupe de travail de responsabilité de l'ICANN. Numéro 8 : l'ICANN devrait ouvrir des bureaux régionaux avec une stratégie claire faisant l'objet d'une analyse de coûts et de bénéfices sur les zones où l'accès Internet est en train d'augmenter et où il est plus probablement d'étudier la croissance. Donc, les [notes] disent que le personnel doit fournir la stratégie avant Los Angeles et que l'ALAC doit élaborer un peu plus cette recommandation. On n'a pas eu beaucoup de suivis là-dessus jusqu'à présent et donc, je tiens à vous demander ici si le document de stratégie a été fourni ou pas. Franchement, je ne me souviens pas...



ARIEL LIANG : Je ne pense pas que l'on ait ce document de stratégie, mais je peux consulter avec eux pour voir s'ils le savent, eux.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Ariel.

Alors, l'ALAC doit travailler sur cette recommandation. Donc, je voudrais savoir si ce groupe de travail considère que l'on parle avec l'ALAC de cette question pour pouvoir avancer. Comment pensez-vous qu'il faudrait que l'on fasse le suivi de cette question? Bien sûr, ça fait partie de la mondialisation de l'ICANN, ça porte sur les différentes régions géographiques, sur la participation des parties prenantes mondiales. Donc, je pense que c'est le type de participation des parties prenantes mondiales qui pourraient, en fait, nous donner un retour sur ce travail.

Dev Anand Teelucksingh?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci, Olivier.

Cela peut nous aider à documenter cette recommandation, je pense. Mais avant la réunion de Singapour, on avait discuté de la question et je pense que ça s'était conclu. Peut-être que je me trompe, mais c'est une des questions que l'on pourrait discuter avec l'Équipe de participation des parties prenantes mondiales, la GSE.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev.

Je ne suis pas vraiment sûr là-dessus. Peut-être qu'Ariel pourrait nous aider.

Ariel, est-ce que vous pourriez nous confirmer cela dans les prochains jours, voir qu'est-ce qu'on a fait à Singapour? Vous dites que c'était conclu, Dev?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, c'est ça. En fait, je pense que c'était bien à la réunion de Singapour. On a eu une réunion avec l'Équipe de participation des parties prenantes mondiales, si je ne me trompe. Je ne sais plus très bien qui est venu nous voir. Donc, on va rechercher un peu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Numéro 11, alors. L'ICANN va mettre en place différents services pour faciliter le service mesuré selon différents critères. On a envoyé cette recommandation au Conseil. C'était la recommandation numéro 11. On avait fait toutes nos recommandations et c'était là qu'on faisait le suivi avec le Conseil pour voir ce que faisait le Conseil.

Comme vous voyez, c'est très bien documenté. C'est intéressant pour la plupart de nos recommandations pour voir quel est le type de travail qu'il faudrait que l'on fasse là-dessus, si on devrait organiser des séminaires Web, des réunions, des didacticiels, peut-être même des présentations brèves pour montrer les progrès une fois qu'on aura avancé un peu plus.

---

Alors, passons maintenant à la recommandation numéro 12. On dit que l'ICANN devrait réviser l'équilibre général des présentations pour assurer que toutes les questions soient discutées sur un pied d'égalité, sur un niveau. Donc, en ce moment, on a mis cela en pause. On devrait peut-être envoyer cela au Groupe de travail de responsabilité des questions IANA. Je sens, ayant suivi le processus du travail de responsabilité que c'est une question que le Groupe de travail de responsabilité travaille en ce moment. Assez préoccupé d'ailleurs parce qu'il y en a qui essaie de réduire la trace de l'ALAC, l'empreinte qu'on a laissée et la possibilité d'agir. Il y en a qui s'inquiète au fait d'avoir des organisations de soutien qui est une importance majeure à celle d'autres comités. Donc, cela correspond exactement au Groupe de travail de responsabilité.

S'il n'y a pas de remarques, on passe à la recommandation suivante, la recommandation n° 14.

ICANN devrait ajuster son cadre contractuel pour minimiser le nombre de conflits avec les lois nationales. Ici, nous avons une série de liens concernant ces points-là. La réponse que j'ai reçue jusqu'à maintenant... voyons... je crois que j'avais écrit quelque chose sur ce point... où est-ce que j'ai écrit cela?

ARIEL LIANG :

Je suis en train de vous le poster sur le chat.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Ariel. OK. Mon commentaire est en dessous de la recommandation. Donc, ce sont les commentaires sur ce point. La question que je voudrais vous poser, c'est : est-ce que vous pensez que nous devons faire davantage ou est-ce que nous considérons que cela suffit?

Est-ce qu'il y a des commentaires?

Je ne vois pas de mains levées. Donc, je pense que tout le monde est en train de lire cela. Le travail est en cours de réalisation en ce qui concerne cette recommandation en tous cas. D'un côté, il y a une discussion sur les amendements, les modifications spéciales sur les contrats au cas par cas, notamment en ce qui concerne la rétention de données. Il y a quelques exemples qui nous montrent ce qui se passe actuellement. Et ensuite, le Groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité de l'ICANN qui travaille aussi sur ces questions. Ce que nous ne pouvons pas faire, c'est recommander le travail du Groupe de travail parce que ce travail doit être examiné. Donc, ce qu'on peut dire, c'est que ce travail est partiellement terminé, mais qu'il n'est pas fini encore et qu'en fonction du résultat du Groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité, nous finirons ce travail.

Est-ce que vous êtes d'accord avec cela?

Oui, allez-y Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Donc, est-ce qu'on doit aussi appliquer cela pour le cas du Groupe intercommunautaire qui travaille sur les fonctions IANA? Parce que ce

---

groupe qui travaille sur la responsabilité et travaille sur la fonction IANA aussi...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Tout à fait correct. Nous allons le réassigner au Groupe d'At-Large qui travaille – le Groupe de travail d'At-Large qui travaille sur les problèmes finaux et la responsabilité puisque cela est lié.

Merci beaucoup.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires concernant ces recommandations?

Je vois que c'est l'heure – nous avons commencé cinq minutes en retard, donc on va, si vous le voulez bien, prendre deux ou trois minutes de plus pour voir les dernières recommandations à présenter au Conseil. Je crois qu'il ne nous reste plus grand-chose. La prochaine, c'est la 15 : ICANN devrait examiner la possibilité de vérifier sa structure légale pour qu'elle soit appropriée à une organisation mondiale, réelle et examiner les solutions organisationnelles et légales appropriées pour ce faire. Bien.

Donc, là, c'est la même chose. C'est le Groupe de travail qui travaille sur la responsabilité de l'ICANN qui est responsable de cela. Si vous êtes d'accord avec moi, c'est bon...

Et nous devons voir toutes les recommandations l'une après l'autre. Toutes celles qui étaient destinées aux défis futurs, hein?

---

La seizième recommandation : ICANN doit améliorer la communication directe sans tenir compte des fuseaux horaires. Donc, on a dit qu'il y avait déjà des mouvements qui avaient lieu, qui prouverait qu'ils avaient eu lieu, mais nous – donc, la rotation des appels s'est amélioré, a augmenté. Nous sommes en train de fournir – de donner davantage de [peu clair 0 :59 :47] pour les prises de décisions à ce propos.

Est-ce que vous pensez qu'il faudrait ajouter quelque chose dans ce domaine ou est-ce que vous pensez que l'on peut considérer que cette recommandation a été complétée?

Glenn Mcknight, vous avez la parole.

GLENN MCKNIGHT :

Oui, bonjour. C'est Glenn qui prend la parole. J'ai trouvé que c'était difficile de participer à certains appels suivant les horaires. Des fois, c'est très compliqué. J'ai une certaine disponibilité, mais des fois, c'est très compliqué. Donc, il y a – moi, je suis dans la zone est et des fois, pour moi, c'est mieux d'organiser les appels après mes horaires de travail. Je ne sais pas... Personnellement, c'est toujours très compliqué comme horaire, c'est-à-dire à 10 h du matin, à 15 h, donc pour moi, c'est compliqué. Je préférerais que ces appels aient lieu pendant les horaires libres.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, Glenn. Oui, vous avez raison. Il semble qu'il y ait une rotation, mais la rotation, apparemment, finit toujours par avoir lieu au cours de la matinée de votre région.

---

Bien. Donc, on va laisser cela en cours d'analyse puisque le Groupe de travail travaille là-dessus, mais aussi l'[AEC]. Je vais demander à l'ALT de se mettre d'accord et de s'engager envers cette rotation des appels pour que ça ne tombe pas toujours dans les mêmes horaires.

Je pense que d'après ce que vous avez dit, Glenn, si vous avez des appels qui tombent toujours à 10 h du matin, c'est difficile puisque vous travaillez, vous avez des appels qui ont lieu toujours au même horaire, et c'est un problème pour vous.

GLENN MCKNIGHT :

Donc, je pense que l'on devrait essayer de modifier cela. J'ai eu un appel la semaine dernière auquel je n'ai pas pu participer et un autre appel qui avait justement lieu le jour où j'avais rendez-vous avec mes clients, et mes clients ont bien sûr la priorité. Donc, voilà. Si c'est après mes horaires de travail, c'est mieux pour moi. Je sais qu'il y a une culture au sein d'ALAC selon laquelle on doit être toujours disponible, mais moi, je pense qu'il faudrait qu'il y ait davantage de rotation pour qu'on puisse tous être disponibles pour ces appels.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci. Excellent.

Dev Anand Teelucksingh, vous avez la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH :

Merci, Olivier. Je pense que nous devons aussi documenter cela, cette recommandation que nous allons envoyer à ICANN pour – on peut leur

---

donner des exemples avec les sessions, les webinaires qui sont organisés, les webinaires pré-ICANN, ce type de choses, leur donner ces exemples...

Il y a maintenant deux sessions pour certains webinaires. Justement, une session pour chaque zone horaire, hein? Donc, ça, c'est important, hein? Donc, leur donner cela comme exemple et la suggestion de continuer à travailler comme ça, hein?

ICANN est un organisme global, donc il faut tenir compte de tous ses membres.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev.

Justement, c'est là que se pose la question : est-ce que cette recommandation est toujours pertinente? Est-ce qu'on doit l'envoyer au Conseil et au personnel de participation des parties prenantes globales? Est-ce qu'ICANN fait déjà cela ou est-ce qu'on doit demander ICANN de le faire?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je pense qu'il y a des points, comme pour la transition des fonctions IANA, le Groupe qui travaille sur la responsabilité de l'ICANN, très souvent il y a une seule réunion qui a lieu, toujours dans le même fuseau horaire, toujours dans la même zone horaire, au bon moment dans la même zone horaire, donc je pense qu'on peut en parler. Je dirais qu'il y a encore quelques petites choses qui pourraient être modifiées. Je pense qu'on peut en faire part alors...



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Ce que nous allons faire en ce qui concerne cette recommandation dans notre rapport, nous allons demander au Conseil de l'ICANN et au personnel de l'ICANN et au personnel d'engagement des parties prenantes globales de confirmer que la politique est d'organiser des webinaires ou d'organiser des appels, des téléconférences basées sur l'information – que ces appels soient organisés selon une rotation dans le temps, comme ç'a été fait jusqu'à maintenant et de s'engager à continuer à mettre en place ce système de rotation au niveau des horaires pour les téléconférences. Donc, continuer dans ce sens.

Je crois que – Ariel a écrit ici « Demander à l'ALT? ». Non. Nous allons demander au Conseil de l'ICANN et au personnel de l'ICANN de s'engager à continuer à appliquer ce système de rotation pour que les horaires ne soient pas toujours négatifs pour le même côté, disons, de la planète.

ARIEL LIANG : Comment est-ce que je l'écris? « Nous »?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. « Nous », le Groupe de travail. Non, attendez. Ici, on va dire : « ALAC doit demander au Conseil de l'ICANN ». La prochaine fois que nous irons présenter cela au Conseil, cette recommandation au Conseil, quel que soit le moyen utilisé pour le présenter au Conseil, nous allons poser cette question ou demander cela au Conseil et c'est ce Groupe de travail qui doit demander à l'ALT de confirmer qu'un engagement a été

---

pris concernant la rotation des horaires pour les téléconférences. Voilà.  
Je crois que c'est bon.

ATLAS II...

C'est bon?

Alors, je crois que nous sommes déjà très en retard. La dernière recommandation était la recommandation n° 20 : ajouter les commentaires de la perspective des utilisateurs lorsque cela est nécessaire pour avancer dans le domaine de la responsabilité de la transparence et le développement de politiques au sein de l'ICANN.

Le Groupe de travail sur la supervision des fonctions IANA et sur la responsabilité de l'ICANN travaille sur ce point. Nous sommes en retard; nous ne pouvons pas regarder les autres recommandations qui sont sur cette page.

Je suggère que nous continuons la semaine prochaine, lors de notre appel de la semaine prochaine. Nous avons plusieurs semaines pour travailler ici. Je pense que nous avons fait de bons progrès. Comme vous le voyez, il y a un travail qui est réalisé dans ce domaine.

J'aimerais qu'on ait un peu plus de temps pour discuter des modifications, pour voir si vous êtes au courant des choses que je propose, pour me dire si certaines choses ne figurent pas sur cette page, de façon à ce qu'on puisse avancer un peu plus au niveau de ces recommandations.

---

La prochaine téléconférence pour la semaine prochaine, est-ce que vous voulez qu'on envoie un Doodle? Qu'est-ce que vous préférez comme horaire? Qu'est-ce qui serait pour vous l'horaire le plus approprié?

Je crois que je vais envoyer un Doodle. Peut-être qu'on pourrait essayer d'organiser cela mercredi de la semaine prochaine, dans ce même horaire?

Bien, nous allons essayer de faire la rotation de temps pour que ce ne soit pas toujours à 6 h pour les mêmes personnes. Je vais voir un petit peu les autres téléconférences que j'ai. Il va falloir que Glenn ne perde pas la matinée de nouveau... On va essayer d'organiser cela.

GLENN MCKNIGHT :

Olivier, je participe à cet appel sur mon téléphone portable en attendant un client, vous voyez? Donc, j'essaie de participer et de m'organiser le mieux possible. On peut faire un Doodle et essayer de tenir compte des résultats du Doodle pour essayer que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient bénéficiés par l'horaire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Très bien, Glenn. Je suis d'accord avec vous. Nous allons conclure ici.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Olivier, je voudrais demander à ceux qui n'étaient pas sur cet appel s'il y a un moyen de savoir si tout le monde sera là la semaine prochaine pour le prochain appel parce que ce serait bien que tout le monde participe à ce groupe de travail.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Tout à fait. Merci. Comme vous voyez, nous avons beaucoup d'excuses aujourd'hui que nous avons reçu à cette occasion. Nous allons essayer de voir comment ça fonctionne la semaine prochaine. Ce que nous pouvons faire, c'est regarder la liste des personnes qui étaient invitées à participer – le rapporteur, etc. – et demander au personnel de faire une liste des personnes qui n'ont pas envoyé d'excuses et qui n'ont pas participé à cet appel et leur envoyer un petit e-mail pour leur rappeler que s'ils pensent que ces recommandations sont importantes, s'ils doivent écouter cet appel et participer au prochain appel, de façon à pouvoir savoir ce qui a été dit et participer surtout à la prochaine conférence en sachant ce qui a été dit au cours de cette conférence aujourd'hui. J'espère qu'ils pourront s'intéresser au travail qui a été fait jusqu'à maintenant.

Merci beaucoup à tout le monde d'avoir participé à cet appel. On s'excuse du retard qu'on a pris. On n'a pas fait exactement tout ce que je voulais qu'on fasse, mais au moins on a fait une bonne partie du travail, on a analysé un bon nombre de recommandations. Le prochain appel – au cours du prochain appel, nous allons continuer à analyser ces recommandations. Il y a plusieurs recommandations que nous allons déjà pouvoir présenter au Conseil, considérées comme closes, ou demander au personnel de nous donner certaines réponses pour que lors de la réunion de Dublin, on puisse reparler de tout ça et faire des progrès dans ce domaine. Certaines recommandations sont conclues, sont terminées grâce au travail que nous avons réalisé, parce qu'ICANN a changé, parce qu'ICANN a évolué ici. Donc, voilà.

---

Je vous remercie beaucoup et je remercie nos interprètes sur le canal espagnol et sur le canal français. Merci beaucoup. Au revoir.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**